

BURUNDI

LA PRIORITE DES ELECTIONS RETARDE LA JUSTICE

(Institut Panos Paris / Syfia Grands Lacs) Alors qu'approchent les élections, une partie des Burundais craint de voir arriver à la tête des institutions des auteurs de crimes de sang. Mais si la lutte contre l'impunité semble indispensable, les scrutins semblent prioritaires à tous.

"Nous ne pouvons pas chercher à réprimer tous les auteurs des crimes de sang et tout de suite. Faisons la justice de nos moyens. L'important est que le processus de la sanction démarre". C'est ainsi que Charles Ndayiziga, coordonnateur du Centre d'alerte et de prévention des conflits (Cenap), explique le pragmatisme qui doit guider les Burundais partagés sur la question de l'impunité dont semblent jouir certains acteurs politiques présumés coupables de massacres ethniques hier et candidats aux différentes élections aujourd'hui.

Faut-il actionner la justice contre les présumés coupables avant les élections ? Les réponses divergent. En effet, de nombreux Burundais manifestent un grand enthousiasme pour les scrutins qui vont se tenir dans les prochaines semaines, au point que retarder leur organisation pour permettre à la justice de disqualifier les criminels ne fait pas l'unanimité.

Cet avis irrite une fraction de la population qui vit déjà dans la psychose d'une catastrophe post-électorale. À titre d'illustration, plus de quarante personnes ont déjà fui le centre des déplacés de Kiremba en province Ngozi (au nord du Burundi), suite aux menaces d'ex-prisonniers qui ont juré de se venger si leur parti gagnait les élections.

Il faut être réaliste

Selon Charles Ndayiziga, l'impunité ne date pas d'hier. Elle a légitimé pas mal de responsables burundais. Le problème qui se pose actuellement est de pouvoir les identifier et les punir pour ne pas *"démocratiser le crime"*. Un bémol vient cependant tempérer cette exigence : *"Il ne faut pas bloquer les élections parce que les Burundais ont besoin du changement ; ils veulent quitter la période de transition qui n'a que trop duré"*. Le coordonnateur du Cenap reconnaît que le système judiciaire de l'État est encore faible, *"mais il faut que la vérité éclate. Et ce sera une thérapeutique pour le processus de paix en général."*

Ce n'est pas l'avis du professeur Venant Bamboneyeho, président de l'Association *A.C. Génocide*. Pour lui, aussi longtemps que le débat sur l'impunité sera occulté dans les enjeux actuels, les élections *"vont se dérouler dans le flou le plus total parce que les lois ont été mal pensées et les électeurs méprisés de la manière la plus insupportable"*. Il est convaincu que les politiciens ne veulent pas d'un État de droit au Burundi et a le sentiment que le mutisme observé autour de la question de l'impunité est un *"faux pas"* lourd de conséquences. Il consacre *"la criminalisation de la politique burundaise"* car, explique-t-il, le crime va s'installer au sommet de l'État à la faveur des élections.

Admettant, comme la plupart d'autres citoyens, qu'il faut être réaliste, le président de l'*A.C. Génocide* considère néanmoins que les acteurs politiques burundais et *"leurs amis étrangers"* trichent. Les négociations qui ont eu lieu depuis 12 ans pour réconcilier les citoyens et pacifier le pays n'ont été qu'un trompe-l'œil, du moment que la vérité a été cachée au peuple. Et que l'impunité s'est installée à jamais dans les moeurs politiques.

Afin de répondre au souci d'une partie des Burundais victimes des massacres à répétition depuis des décennies, l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi a prévu la mise sur pied de deux commissions. D'une part, la commission *Vérité et réconciliation* et d'autre part, la commission

d'enquête judiciaire internationale. Cette dernière devant déboucher sur la création d'un Tribunal pénal international pour le Burundi, que le gouvernement burundais appelle de tous ses vœux.

Le pardon mutuel indispensable

Mais le secrétaire général de l'Onu, Kofi Annan, a signifié au Conseil de sécurité qu'il ne voit pas l'opportunité des dites commissions. Il a, par contre, recommandé la mise en place de la commission *Vérité et réconciliation* ainsi que d'une chambre spéciale au sein de l'appareil judiciaire burundais afin de juger les responsables des génocides, crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis depuis l'indépendance en 1962. Ce faisant, Kofi Annan pense "*éviter la coexistence des deux commissions identiques*", tout en impliquant dans le traitement du dossier une double composante nationale et internationale.

Ce débat sur l'impunité des acteurs politiques durant les périodes de crise est aujourd'hui devenu une composante de tous les processus de paix en Afrique. Chaque pays résout ses problèmes à sa manière et au temps qui lui paraît opportun. Au Burundi, il convient d'admettre, comme Charles Ndayiziga, qu'il serait utopique de vouloir juger tous les présumés criminels avant ou pendant les élections. Il est cependant indispensable de connaître le plus tôt possible la vérité sur les événements qui ont endeuillé le pays. En attendant, la priorité des élections remet à plus tard la rigueur de la justice.

**Ben-Clet Kankonde Dambu (Journal *Le Potentiel* – RDC)
Emmanuel Ngendanzi (Correspondant *Syfia* – Burundi)**

ÉLECTIONS AU BURUNDI

"AUCUNE JUSTICE NE ME RENDRA MON MARI..."

"*Aucune justice ne me rendra ni mon mari ni mes trois fils exécutés en 1994*", confesse Marie Dusabe, une veuve du nord du Burundi. Marie Dusabe, Pierre Ndabubaha et des dizaines d'autres familles rescapées habitent sur la colline de Gitasi, dans la province de Ngozi, à 132 km de Bujumbura. Ils y ont été installés dans un dénuement total par l'administration après les événements de 1993. Marie estime avoir vu le jour en 1965. Ce bout de femme hutu rwandaise à l'air enjoué porte en réalité le physique d'une quinquagénaire. Son mari, tutsi burundais, et leurs trois garçons, ont été exécutés. Seules trois filles ont survécu.

Coiffé du vestige d'un chapeau ressemblant à un sombrero, le frêle Pierre Ndabubaha, l'œil dur derrière des lunettes usées, cache mal ses 65 ans. Appuyé sur son bâton, il confie que son fils a été tué le jour même de son mariage. Depuis lors, il est amer et sans espoir.

Interrogées sur leur attitude face à la réhabilitation, au travers des élections prochaines, des commanditaires et exécutants desdits massacres, les victimes d'âge mûr semblent globalement avoir un grand cœur. Marie Dusabe, avec une franchise qui désarçonne l'étranger, tranche : "*Inutile de me lamenter continuellement sur le passé. En chrétienne, je pardonne, mais je rêve du jour où les élus ne parleront que d'un seul et unique peuple burundais*".

Pierre ne contredit pas Marie. Il ajoute, cependant, que "*ne pas punir les criminels d'hier, c'est les encourager à commettre demain davantage de torts à la communauté*". Perplexe, il pose la question : "*Mais quel politicien prendra l'initiative de le faire si tous ont les mains souillées de sang ?*"

Marie et Pierre, représentent des millions de citoyens en quête d'un Burundi débarrassé de l'ethnisme. Aussi en appellent-ils de tous leurs vœux, à l'avènement d'élus politiques qui "*ne parleraient plus en termes d'ethnies hutu et tutsi*". Les scrutins de 2005 leur rendraient-ils justice ?

Ben-Clet Kankonde Dambu (Journal *Le Potentiel* – RDC)

"LA JUSTICE DOIT PRECEDER LA RECONCILIATION"

"La réconciliation du peuple burundais doit être précédée de la justice pour l'instauration au pays d'une paix durable caractérisée par une cohabitation pacifique entre les communautés hutu et tutsi. Une réconciliation diplomatique n'est que fragile." Ces propos de M. l'abbé Jean Bosco Habarugira, curé de la paroisse de Ngozi, ville située à 132 km de Bujumbura au nord du Burundi sont révélateurs de l'engagement de l'Église catholique dans le processus de rapprochement des communautés hutu et tutsi à la veille des élections générales.

Serein et très sûr de ses propos, M l'abbé a indiqué que, grâce aux actions de la *Commission justice et paix* et des petites communautés ecclésiales de base, l'Église catholique est ainsi en train de combattre les rivalités interethniques.

Ainsi, ces communautés de base ont convaincu les fidèles d'apporter une assistance alimentaire aux prisonniers parmi lesquels des auteurs de crimes de sang. *"Cet élan de rapprochement des composantes du peuple burundais doit être consolidé par une action d'évangélisation destinée à éradiquer ou à réduire sensiblement la haine tribale et autres préjugés défavorables, teintés de méfiance entre hutu et tutsi."*

"La nécessité de juger les auteurs des crimes de sang ne doit pas retarder le processus électoral en cours qui donnera au peuple burundais l'occasion de se choisir ses dirigeants à tous les niveaux des institutions du pays" a conclu l'abbé Jean Bosco Habarugira sur une note d'optimisme sur l'avenir du Burundi.

Quoi qu'il en soit, pour l'instant, la majorité des chrétiens de sa paroisse (estimés à 90.000 fidèles soit 76 % de la population de Ngozi) sont plus préoccupés par la survie au quotidien que par les élections. La partie nord du Burundi est, en effet, frappée de plein fouet par la famine.

Fortunat Shimba Muteba (Agence congolaise de presse – RDC)